

Projet Associatif 2021 - 2025

Spécialisée
Mutualités



ÉDITO

VIRGINIE LE CLERC,
PRÉSIDENTE
DE LA LIGUE HAVRAISE

UN PROJET NOUVEAU

63 ans !

Voilà un bel âge pour entamer une cure de rajeunissement. C'est en relevant les nombreux enjeux qui se dressent devant elle que l'association a pour ambition d'être un acteur exemplaire dans les méthodes d'accompagnement en associant systématiquement les personnes accueillies ou leurs représentants dans les décisions qui les concernent, dans leurs différents parcours de vie, « rien pour vous sans vous ».

Mais au-delà de ses établissements et services, c'est aussi en promouvant le handicap dans la société que la Ligue Havraise s'inscrit dans la transition inclusive, dans la construction de notre société plurielle.

Bienvenue à la Ligue Havraise et merci de votre confiance, je vous souhaite une bonne lecture de notre projet associatif

Virginie Le Clerc,
Présidente.



I •	INTRODUCTION	6
II •	REMERCIEMENTS	12
III •	BILAN DU PROJET PRÉCÉDENT	15
IV •	LA VISION, LES MISSIONS & LES VALEURS DE LA LIGUE HAVRAISE	17
	La vision	18
	• Association parentale	19
	• Société inclusive	19
	La raison d'être, nos missions	20
	Les valeurs	21
	• La solidarité	21
	• Le respect de la dignité des droits	22
	• La tolérance	23
V •	LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	26
	La qualité de vie dans les établissements et services	26
	Faire preuve de solidarité	26
	Accueillir toutes les demandes	27

VI • LES DEUX AXES DU PROJET **28**

Les enjeux du projet associatif	28
Axe 1 : les parcours de vie des personnes accompagnées	29
Ambitions de l'axe 1	31
• L'effectivité des droits des personnes accueillies	31
• Répondre aux politiques de santé publique en matière de handicap	32
• Le «juste accompagnement»	33
Les actions majeures	34
• Vie intime & sexuelle	34
• La parentalité	35
• La vie sociale & l'inclusion	36
• Information & communication	37
Axe 2 : l'animation territoriale	38

VII • DES RESSOURCES À DISPOSITION **40**

L'auto représentativité des personnes handicapées	40
• La participation des personnes accueillies dans les instances de gouvernance	41
• Développer les conseils de la vie sociale	41
Le référent	42
• Les questionnaires de cas	43
• Les questionnaires des parcours	43
La reconnaissance des compétences	44

- Les compétences des personnes
accueillies **44**
- Les compétences des familles et des
aidants **44**
- Les compétences des professionnels **45**
- Les compétences des bénévoles **45**

VIII • L'ORGANISATION **46**

Les établissements et services agréés	46
Le siège social	46
L'organisation de la gouvernance	47


IX • LES OBJECTIFS DU PROJET ASSOCIATIF **48**

X • CONCLUSION **50**

XI • SYNOPTIQUE DU PROJET ASSOCIATIF **51**


I • INTRODUCTION

Ce nouveau projet associatif s'ouvre résolument sur l'avenir et constitue un nouveau socle pour la prochaine décennie. En inscrivant la Responsabilité Sociétale de son Organisation (RSO) au sein de son projet associatif, **la Ligue Havraise entend jouer un rôle déterminant auprès des milliers de citoyens qu'ils soient handicapés ou non et qui sont concernés de près ou de loin par elle.**

Tout au long de ce projet, nous attirerons votre attention sur certains aspects de la RSO que vous identifierez grâce au 

Afin de pouvoir encore mieux exprimer sa Responsabilité Sociétale, le projet associatif propose de **distinguer deux axes majeurs**, celui historique relié aux parcours des enfants et adultes handicapés que nous accompagnons depuis 1958 et le second qui illustre l'hybridation des ressources avec notamment la gestion d'associations locales, le fonds de dotation, les entreprises adaptées etc..

Avant de débiter la lecture de ce nouveau projet associatif 2021-2025, nous vous proposons un focus sur la RSO.



La RSO est un concept qui incite les organisations à intégrer volontairement les préoccupations sociales, environnementales, économiques et sociétales dans leurs activités.

Entrer dans une démarche RSO, c'est intégrer naturellement cette philosophie dans toutes ses relations et toutes ses actions.

La mission de la Ligue Havraise est centrée sur l'humain et lui confère une responsabilité particulière vis-à-vis de toutes celles et ceux qu'elle accompagne. **Elle s'inscrit donc naturellement dans cette démarche en défendant dans son projet stratégique la qualité de vie des personnes accueillies et des professionnels.**

DÉFINITION

La norme ISO 26000 définit la responsabilité sociétale comme la « responsabilité d'une organisation vis-à-vis des **impacts de ses décisions et de ses activités sur la société et sur l'environnement**, se traduisant par un **comportement transparent et éthique** qui :

- Contribue au développement durable y compris à la santé et au bien-être de la société,
- Prend en compte les attentes des parties prenantes,
- Respecte les lois en vigueur et est compatible avec les normes internationales,
- Est intégré dans l'ensemble de l'organisation et mis en œuvre dans ses relations ».

La norme ISO 26000 s'appuie sur 7 lignes directrices :

- La Gouvernance de l'organisation
- Les droits de l'Homme
- Les relations et conditions de travail
- L'environnement
- La loyauté des pratiques
- Les questions relatives aux consommateurs
- Les communautés et le développement local



Les organisations dont il est question sont celles qui fournissent des produits ou des services. L'action sociale est donc concernée par la RSO.

Les parties prenantes représentent les individus ayant un intérêt dans les activités ou les décisions de l'organisation.

La Ligue Havraise s'engage à remplir ses missions dans un contexte relationnel harmonieux avec les parties prenantes et à déployer des actions pérennes et efficaces pour contribuer au développement durable de la communauté locale.

Le déploiement de la démarche RSO au sein de la Ligue Havraise doit l'amener à créer de nouvelles dynamiques avec et entre les différentes parties prenantes.



LA DÉMARCHE RSO :

Pour s'engager dans une démarche RSO à long terme, il faut d'abord élaborer une méthodologie de projet.

Il convient de la préparer et de préciser ce qu'il faut entreprendre, comprendre pourquoi on le fait, qui le fait, et comment.

Ensuite il faut réaliser un diagnostic de nos organisations qui permettra de valoriser les points forts et d'identifier les domaines où il faut progresser en la matière.

Enfin, la gouvernance de la RSO est l'organisation à mettre en place pour appliquer la politique. Il conviendra de décider qui pilote, qui supervise, qui coordonne, qui réalise les projets et comment le faire.

Nos axes de travail s'articuleront autour de 4 piliers regroupant les 7 lignes directrices de la RSO définies dans la norme ISO 26000.



SOLIDARITÉ - RESPECT - TOLÉRANCE

PILIER SOCIÉTAL

Il fait référence à la réponse apportée aux besoins des personnes accueillies et de leurs familles.

Ainsi cette démarche s'inscrit pleinement dans l'amélioration continue de notre accompagnement.



**NOTRE «RAISON D'ÊTRE» REPOSE
SUR LES FEMMES ET LES
HOMMES QUI SONT LE COEUR
BATTANT DE NOTRE ACTION.**

PILIER SOCIAL

Il fait référence aux professionnels qui accompagnent au quotidien les personnes accueillies.

La motivation, l'implication et l'engagement de tous sont au centre de ce qui constitue la vie de nos établissements. Il s'agit donc de donner à chacun les moyens de progresser, de s'accomplir.

En effet, le bien-être, le bien-vivre et la qualité des collaborations sont la clef de voûte de notre performance et de notre capacité à offrir la meilleure qualité d'accompagnement aux personnes accueillies.

**NOUS DEVONS VALORIER LES TALENTS,
FAVORISER L'ÉCHANGE ET L'ÉMULATION.**

**RÉDUIRE LES POLLUTIONS
CONSTITUE UN ENJEU
MAJEUR POUR DIMINUER
CETTE EMPREINTE
ENVIRONNEMENTALE.**

PILIER ENVIRONNEMENTAL

Au travers du fonctionnement de ses structures, avec plus de 600 professionnels et plus d'un millier de personnes accompagnées, la Ligue Havraise consomme de l'énergie et génère des déchets au quotidien.

Plusieurs centaines de kilomètres sont parcourus chaque jour par les équipes et génèrent une empreinte carbone non négligeable ainsi que l'utilisation des 450 postes informatiques.

**LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE DE
L'ORGANISATION EST LE PILIER DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE.**

PILIER ÉCONOMIQUE

Garantir l'équilibre financier, la pérennité des structures et tendre vers une culture de l'efficacité sont des enjeux au cœur du plan de développement de la Ligue Havraise.

En d'autres termes, il s'agit de se donner les moyens d'optimiser notre performance globale pour assurer notre pérennité.

Pour relever le défi du développement durable, une stratégie et une politique RSO seront alors déployées et mises en œuvre au travers d'actions concrètes qui nécessiteront l'implication de tous.

II • REMERCIEMENTS

Pourquoi commencer un projet associatif par des remerciements ?

Tout simplement parce que sans celles et ceux que nous allons citer dans les lignes qui suivent, ce projet comme les précédents n'aurait jamais existé. Toutes celles et ceux qui ont des enfants connaissent ce supplément d'âme que confère la parentalité. Être parent d'enfant différent ouvre une autre dimension que moins de personnes connaissent, celle de l'engagement, celle des actions à mener. Progressivement, les difficultés sont combattues, c'est le sens de notre engagement quotidien pour une société qui nous accepte tous sans aucune discrimination. Sans nos enfants et sans les milliers de personnes que notre association accompagne, nos vies ne seraient pas ce qu'elles sont aujourd'hui.

Merci également à toutes celles et ceux qui font preuve de patience et qui attendaient ce projet associatif en 2019. Comme vous le savez, notre présidente, Christine Lallart était à l'initiative de ce projet et sa disparition fin 2019, en a bouleversé la rédaction. Quant à l'année 2020, tout le monde se souvient de ce qu'elle a été !

LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES



Sans doutes, nous avons trop souvent construit des solutions pour votre éducation, votre vie quotidienne, vos activités, sans beaucoup vous consulter, en pensant à ce qui serait le mieux pour vous. Vous nous indiquez avec force que vous ne voulez plus rien pour vous sans vous.

A présent notre société semble prête à vous écouter sans restriction et c'est avec vous que nous voulons construire l'accompagnement dont vous avez besoin, avec ou en dehors de la Ligue Havraise vers une scolarité au milieu des autres enfants, un logement autonome, un emploi ordinaire, une vie citoyenne.

LES PARENTS



Il ne s'agit pas de se remercier soi-même mais de reconnaître la place que nous avons, celle que nous devons conserver et tracer le chemin qui est le nôtre.

« Être parent, c'est avant tout se doter d'une sensibilité tournée vers l'enfant, les nôtres ont connu une enfance, souvent, bien différente des autres et une part d'eux-mêmes reste probablement plus sensible et peut-être plus fragile. »

Ceci n'est pas une mission, c'est simplement le sens de la vie, nous avons donné naissance à nos enfants ou nous les avons adoptés, nous les aimons plus que tout et nous restons des parents présents, le lien est indescriptiblement puissant et incroyablement souple, ici plus qu'ailleurs.

Cet amour est tel qu'il nous donne souvent la force de relever des défis incroyables et de conjuguer au quotidien des actions qui nous mobilisent pleinement. Nous le faisons avec joie, avec espoir et avec responsabilité car plus que quiconque nous avons conscience de ce qui est nécessaire et de ce qui doit être fait pour que nos enfants vivent heureux.

Cette proximité nous donne une expertise qui doit être reconnue, comme nous reconnaissons celle des professionnels.

Nous sommes engagés entre nous et avec eux dans un travail pour tenir la bonne distance et accepter le risque de la vie pour nos enfants et pour nous.

LES PROFESSIONNELS

Le rôle des parents est forcément enrichi par celui des professionnels qui entourent nos enfants de leurs compétences, déployées avec générosité et efficacité dans un dévouement qui invite au plus grand respect.



C'est une évidence pour le rôle de l'éducation nationale mais nos enfants auront besoin de biens d'autres services pour continuer leur vie d'adulte : équipes socio-éducative, paramédicale, technique, médicale, administrative, tous ces professionnels ont choisi de travailler pour apporter leur savoir-faire aux êtres les plus vulnérables. Ils sont les garants de l'accompagnement de notre société vers un regard plus humain sur les personnes en situation de handicap. Leur investissement personnel va souvent au-delà de leur métier pour créer une société plus solidaire où chaque personne doit pouvoir vivre en citoyen à part entière.

« Comme les parents, ils doivent accompagner vers l'avenir en visant un développement, une autonomie maximum, et préparer, soutenir, respecter cette vie de citoyen. »

LES PARTENAIRES



Depuis la création de la Ligue Havraise, de nombreux acteurs de la société civile nous ont accompagnés dans notre développement ; parfois directement touchés par le handicap parmi leurs proches mais aussi souvent par conviction d'une société moins discriminante et plus respectueuse à l'égard des personnes vulnérables en situation de handicap.

Le partage de valeurs communes nous aura permis de travailler en partenaires respectueux de nos univers distincts et qui auront su dépasser bien des obstacles pour construire des projets « gagnant-gagnant ».

La société plurielle que nous appelons de tous nos vœux ne pourra se faire qu'en travaillant étroitement avec tous nos partenaires. Nous avons besoin de leurs prestations mais nous avons à exiger d'eux que nous partageons une éthique commune et que nos projets reposent sur un socle de valeurs communes.

III • BILAN DU PROJET PRÉCÉDENT

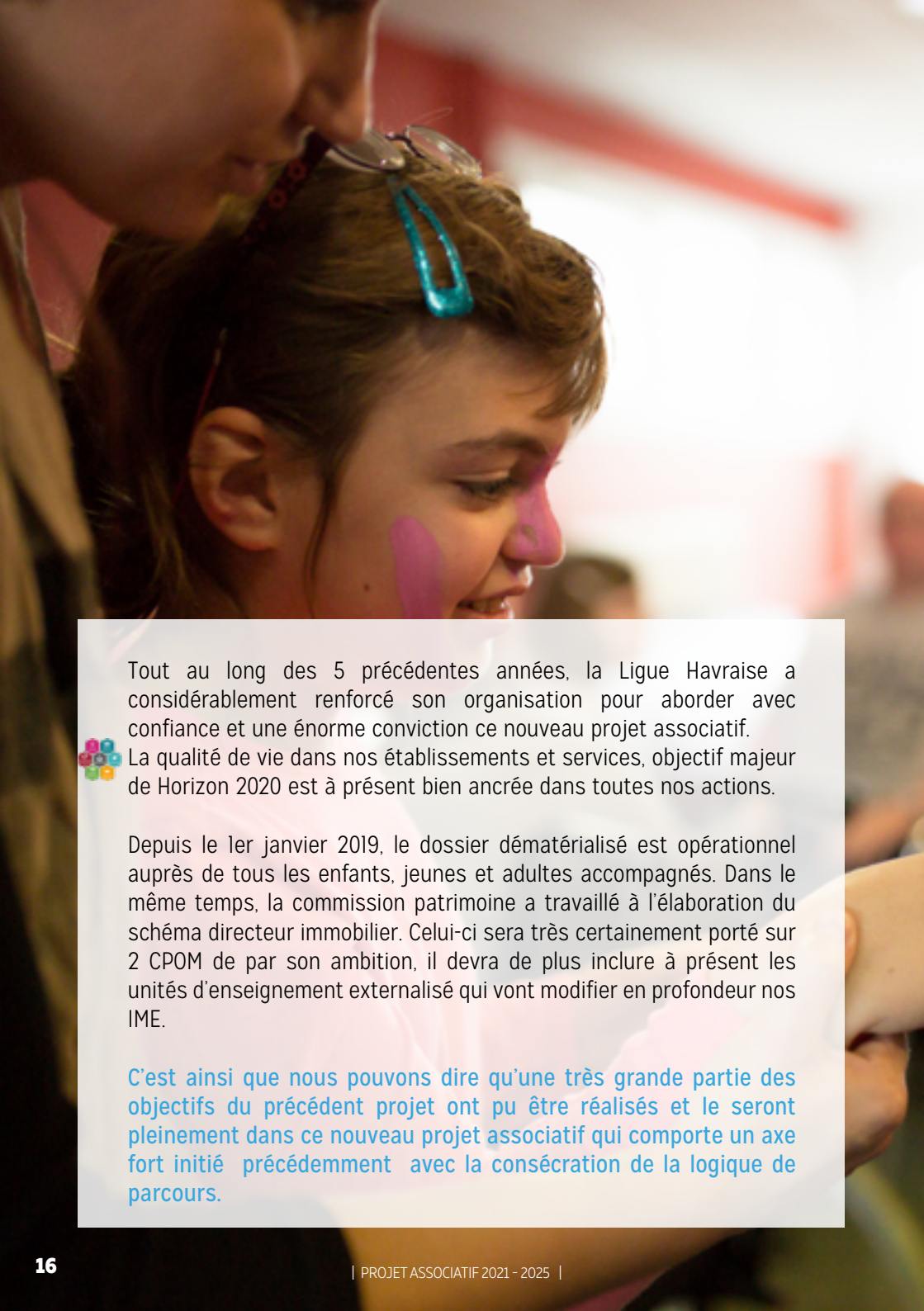
Le projet associatif précédent avait associé les professionnels, les personnes accueillies et les familles. Ce nouveau mode de fonctionnement avait été passionnant à vivre et inaugurerait ce qui est déployé actuellement au sein de la Ligue Havraise, le mode « participatif ». Découvrant la force que peut revêtir l'association de tous les acteurs au sein du projet associatif, c'est sur ce même mode de fonctionnement que le projet stratégique a été bâti en 2016.

« Prendre confiance les uns dans les autres pour travailler en commun sur des projets encore plus ambitieux et qui constituent la feuille de route de notre nouveau projet associatif. »

Nous avons appris de nos expériences et nous avons eu à cœur de structurer plus lisiblement ce nouveau projet ; il nous a semblé également important qu'il soit en phase avec le principal périmètre de notre association, celui du 3^{ème} contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens signé le 14 décembre 2018 avec l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental.

Tous nos établissements et services ainsi que le Cap Emploi, Efeliha et notre filiale qui gère les entreprises adaptées Vauban fonctionnent sous un régime de contractualisation avec les institutions publiques qui financent leurs prestations.

C'est donc avec une grande conviction et un sens réel et profond de l'engagement que nous avons repris notre projet pour lui donner toute la pertinence de guider ce virage que l'on dit inclusif et qui doit témoigner d'un libre accès à l'instruction scolaire, la possibilité de suivre l'enseignement dans les écoles, la liberté d'habiter où on le souhaite indépendamment de la gravité de son handicap et l'assurance de bénéficier d'un accompagnement continu pour accéder au monde du travail et à la vie en société.



Tout au long des 5 précédentes années, la Ligue Havraise a considérablement renforcé son organisation pour aborder avec confiance et une énorme conviction ce nouveau projet associatif.



La qualité de vie dans nos établissements et services, objectif majeur de Horizon 2020 est à présent bien ancrée dans toutes nos actions.

Depuis le 1er janvier 2019, le dossier dématérialisé est opérationnel auprès de tous les enfants, jeunes et adultes accompagnés. Dans le même temps, la commission patrimoine a travaillé à l'élaboration du schéma directeur immobilier. Celui-ci sera très certainement porté sur 2 CPOM de par son ambition, il devra de plus inclure à présent les unités d'enseignement externalisé qui vont modifier en profondeur nos IME.

C'est ainsi que nous pouvons dire qu'une très grande partie des objectifs du précédent projet ont pu être réalisés et le seront pleinement dans ce nouveau projet associatif qui comporte un axe fort initié précédemment avec la consécration de la logique de parcours.

IV • LA VISION, LES MISSIONS & LES VALEURS DE LA LIGUE HAVRAISE



A la Ligue Havraise nous sommes convaincus que nous avons une responsabilité importante envers les personnes accueillies, la société, les adhérents, les professionnels, les bénévoles, les partenaires. Nous assumons notre histoire d'association du mouvement parental.

« Nous inscrivons notre avenir dans ce mouvement et voulons gérer notre association dans un esprit d'entreprise durable tenant compte de l'environnement, de la société dans laquelle nous évoluons, de l'attention à la santé et à l'épanouissement personnel de chacun, ce qui nous permettra de continuer notre route et d'asseoir notre personnalité par la qualité de notre engagement et de nos prestations. »

LA VISION

Au-delà du mouvement parental et du modèle associatif, nous voulons que notre pays soit construit sans discrimination et permette à tout un chacun, quelle que soit sa différence, de vivre heureux.

Nous voulons une société solidaire dans laquelle nos associations doivent pleinement œuvrer pour en témoigner concrètement la pertinence. Une société dans laquelle le parcours de vie de chacune des personnes handicapées soit la raison d'être de notre association.

« Reconnaître les personnes handicapées et accepter qu'elles puissent vivre sans perte de chance, c'est reconnaître l'humain en ce qu'il est, dans toute sa pluralité, dans toute sa complexité. .»

Nous voulons être modèle dans cette dynamique.



Association parentale

Nous sommes une association composée majoritairement de parents et adhérente au mouvement parental UNAPEI, nous partageons la conviction que le modèle associatif est une bonne réponse sans être la seule pour répondre aux besoins et aux attentes des personnes handicapées et de leurs familles.

Nous croyons également que le modèle parental constitue une réponse pertinente, légitime et efficace pour assurer la gestion des associations dont l'objet social est relié à toutes les formes de handicap.

Notre identité repose sur une triple expertise à partir des personnes accueillies et de leurs familles alliées à celle des professionnels.

Société inclusive

Chaque personne handicapée doit trouver sa pleine place dans la société, la cité, quelle que soit sa différence.

La vie de la Cité ne peut pas se jouer à huis clos avec un empilage d'institutions juxtaposées.

Toutes les vies ont la même valeur et notre société doit en témoigner en permettant à chacun d'avoir le droit de prendre part à la vie de la Cité en bénéficiant des accompagnements qui lui permettent de vivre dignement.

LA RAISON D'ÊTRE, NOS MISSIONS

Pour que notre vision s'accomplisse, nos missions s'appuient sur le sens de ce que nous sommes vraiment, ce qui nous caractérise.

Notre identité doit être au cœur de nos missions et comme le dit l'adage « il ne peut y avoir de vent favorable pour le navire qui ne sait pas où il va », notre mission est notre cap et repose essentiellement sur notre unité, notre capacité à créer et à rester collectifs.



C'est parce que nous travaillerons à créer les conditions d'un collectif qui repose sur les trois expertises que nous pourrions aider à la transformation du regard et de l'attitude vis-à-vis du handicap.

LES VALEURS



Pour que la vie d'une personne handicapée soit bien considérée sous la forme d'un parcours (que l'on pourrait sans sourcilier décrire « du combattant » pour elle-même et ses proches), cela demandera aux acteurs les plus proches de respecter et d'agir avec un certain nombre de valeurs.

Elles ne sont ni immuables ni dogmatiques mais elles permettent de créer

- une sphère éthique autour de nos actions que ce soit à l'échelle des décisions associatives (politique achat, coopération, partenariats ...) ou dans les actions quotidiennes des professionnels.

La solidarité

Une société inclusive et plurielle constitue une communauté. Nous voulons nous battre pour que les personnes les plus vulnérables y aient toute leur place, et nous pensons qu'il s'agit d'une unité à laquelle nous ne parviendrons que si nous faisons preuve de solidarité les uns envers les autres et que nous instituons la solidarité comme principe de base de notre fonctionnement.

La différence entraîne la complémentarité.
La vie ne peut se construire sans solidarité et réciprocité.

Nous voulons prendre en compte tous les acteurs du territoire et leur apporter les réponses à d'éventuelles difficultés structurelles ou conjoncturelles dans la mesure de nos moyens et des ressources disponibles.

LES VALEURS

Le respect des droits

Le respect de la personne dans toutes ses composantes humaines (dignité, identité, différence, autonomie...) et de ses droits est un principe fondamental de l'Association. Il concerne l'enfant, l'adolescent ou l'adulte en situation de handicap ainsi que sa famille et toutes personnes interagissant dans le cadre des missions de l'Association.

Notre accompagnement doit s'attacher à favoriser la participation de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte à son propre projet et à faciliter l'expression de ses attentes.

Dès lors que les capacités intellectuelles des personnes sont limitées, des formes de communication diversifiées doivent être recherchées afin de favoriser leur participation : communication gestuelle, sensorielle, visuelle (pictogrammes, photos, langage simplifié etc).

LES VALEURS

La tolérance

1. L'ouverture aux autres

L'ouverture c'est la prise de conscience de l'autre et de sa réalité dans toute sa complexité.

C'est garder les yeux et les oreilles ouverts sur les expériences, les réussites comme les échecs pour nous enrichir. C'est une acceptation des différences physiques, des points de vue, des cultures.

C'est également la possibilité d'échanger et de construire sur ce qui nous rassemble plutôt que sur ce qui nous divise.


C'est aussi et encore le rejet des idées préconçues et des préjugés. C'est également être capable de se remettre en question constamment et d'adapter sa vision à l'autre

La tolérance

2. Une vision humaniste dans notre environnement

Il s'agit de tenir l'homme en valeur suprême et de revendiquer pour chacun la possibilité d'épanouir pleinement et librement son humanité.

Notre vision de la primauté de l'homme nous invite à construire un humanisme solidaire qui témoigne de l'importance de la place de l'individu en tant qu'être unique et indivisible. Chacun est porteur d'une existence à partir de son expression et non en tant qu'un être défini par un autre, quel qu'il soit.



Nous avons une grande confiance dans la capacité des personnes accompagnées, c'est-à-dire leur possibilité de faire des choix et de les atteindre effectivement.

De la même façon, nous estimons ne pas être les seuls à pouvoir répondre aux besoins et aspirations des personnes accompagnées et voulons développer notre réseau de partenaires pour pouvoir proposer à chacun des solutions adaptées à ses besoins et aspirations.

Cela peut nécessiter des conventions, accords ou partages qui seront encouragés par des partenariats, le développement du bénévolat, une politique des ressources humaines qui accorde une place significative aux stagiaires, à l'apprentissage, à l'accueil de jeunes en service civique etc.

Les personnes vulnérables ne sont pas des « objets » destinataires de soins, de prestations, d'attentions mais des êtres uniques avec lesquels nous partageons, à partir de leurs demandes, les réponses à leurs attentes par les différentes prestations ou accompagnements.

V • LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

LA QUALITÉ DE VIE DANS LES ÉTABLISSEMENTS & SERVICES

« *Le principe de subsidiarité avait été un des enjeux majeurs du projet stratégique précédent.* »

Il repose sur le pari de développer des méthodes de management qui permettent d'impliquer, de responsabiliser un maximum de personnes.

C'est un système qui applique le principe que tout échelon supérieur s'interdit de réaliser lui-même ce qu'un échelon inférieur pourrait faire.



FAIRE PREUVE DE SOLIDARITÉ

« *La Ligue Havraise doit témoigner de sa responsabilité d'acteur socio-économique important envers les autres partenaires du secteur mais aussi à l'extérieur du champ médico-social.* »

Ses ressources seront mises à disposition des initiatives à la condition que les projets et leurs porteurs soient intégrés aux champs de l'économie sociale et solidaire.

Cette solidarité doit pouvoir recouvrir des modalités d'intervention, de coopération inédites dans le respect des acteurs concernés.

Il s'agit de renforcer le sentiment d'appartenance et les liens et aussi de les conserver par tout moyen approprié. Egalement en soutenant les associations parentales ou autres, voire les personnes elles-mêmes..



ACCUEILLIR TOUTES LES DEMANDES

L'association s'est inscrite volontairement dans la dynamique et les objectifs du dispositif « Une réponse accompagnée pour tous ».

« L'objectif de cette démarche est de proposer une réponse individualisée à chaque personne dont la situation le nécessite. »

Cette réponse doit lui permettre de s'inscrire dans un parcours de santé, au sens de l'Organisation Mondiale de la Santé, conforme à son projet de vie.

« Pour atteindre cet objectif, la démarche nécessite un partenariat fort afin d'identifier les besoins des personnes et d'y répondre. »

En cela, la démarche a pour ambition de faciliter la mise en mouvement et la co-responsabilité de l'ensemble des acteurs (conseils départementaux, maisons départementales des personnes handicapées - MDPH, agences régionales de santé - ARS, rectorats, gestionnaires d'établissements de santé et médico-sociaux, associations...).

Pour répondre au mieux à l'ensemble des besoins des personnes handicapées du territoire, la Ligue Havraise s'investit dans ce dispositif.



VI • LES DEUX AXES DU PROJET

Les enjeux du projet associatif :

Son cœur de métier est la prestation aux personnes handicapées et de ce point de vue, la Ligue Havraise doit s'inscrire dans le mouvement européen et national de désinstitutionnalisation des établissements médico-sociaux.

« Il n'est aucunement question d'envisager la fermeture de tous les établissements de l'association puisqu'il s'agit au contraire de les ouvrir largement sur le territoire. »

Cependant, il est incontournable de repenser leur évolution à partir de la loi de 2005 et du principe de citoyenneté. **La Ligue Havraise doit s'engager dans la refonte complète de ses établissements pour répondre à cet enjeu citoyen et républicain essentiel aux personnes dont elle a la responsabilité de l'accompagnement.**

Il s'agit ensuite d'assumer la responsabilité sociétale de la Ligue Havraise, un des premiers employeurs havrais qui offre du travail à près de 1000 personnes dont environ 300 travailleurs en situation de handicap. Son approvisionnement en produits divers représente plus de 10 M€ dont l'essentiel se fait par des circuits locaux. Les prestations que prodigue la Ligue Havraise s'adresse à plus de 1000 personnes en situation de handicap et à plus de 1400 bénéficiaires de son service CAP EMPLOI et des centaines d'enfants et d'adultes dans ses associations filiales.

« L'impact sociétal de la Ligue Havraise est donc très significatif et constitue de fait une énorme responsabilité. »

L'acceptation de ce constat doit conduire à développer une politique qui affirme sa responsabilité sociétale sur son territoire historique tout en faisant évoluer son cœur de métier et affirmer sa volonté de prendre en compte les enjeux écologiques, le respect de la nature et de l'économie durable.

Cette évolution conforte les aptitudes aux compétences d'animation, de coopération et de pilotage. La logique institutionnelle verticale alliée à une quasi-autarcie évolue vers un travail en réseau, en coopération vers un système totalement ouvert sur l'extérieur.





**AXE 1 :
LES PARCOURS DE VIE
DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES**



Si la théorie des parcours de vie n'est pas nouvelle, appliquée à l'univers du handicap elle constitue néanmoins un changement de paradigme car il s'agit de comprendre le développement de chacun à partir de son intention.

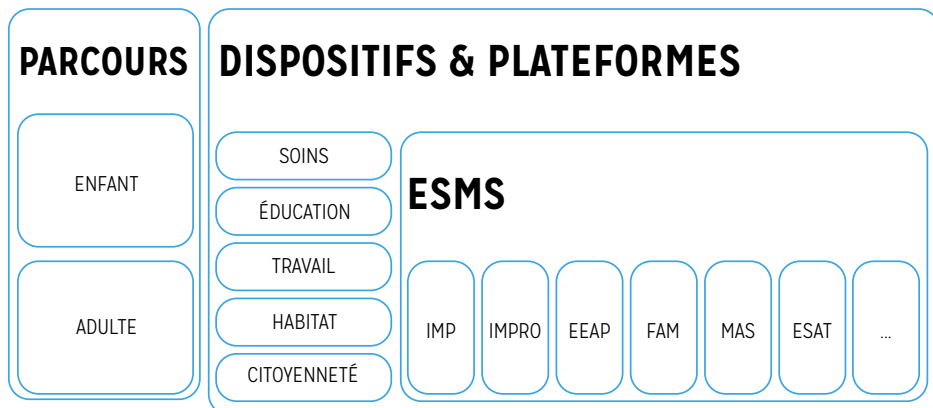
Ce que « je » décide pour moi, pour ma vie et non ce qui est décidé pour moi par d'autres. Comment je vais pouvoir m'inscrire dans un environnement en perpétuelle adaptation et y trouver ce que j'attends, ce que j'espère, ce que je souhaite, ce dont j'ai besoin.

« Notre société inclusive ne sera une société plurielle et entière que si elle prend en considération les parcours de vie de chacun, les destins communs de tous ceux qui la constituent dans une véritable volonté de démocratie participative. »

Avoir une autonomie physique ou intellectuelle supérieure à d'autres ne confère aucun droit mais bien au contraire des devoirs supplémentaires, ne pas décider pour celles et ceux qui n'auront jamais ce degré d'autonomie mais tout faire pour qu'ils puissent accéder aux mêmes droits.

Prévenir les ruptures de parcours, l'absence ou l'inadéquation des solutions, les fluidifier et apporter une réponse aux besoins insuffisamment couverts. Il ne s'agit ni plus ni moins que de redonner à la logique de parcours inscrite dans notre CPOM depuis 2 ans la primauté sur la gestion « verticale » des ESMS.

Deux parcours « complémentaires » doivent être envisagés car ils répondent aujourd'hui encore à des logiques juridiques et réglementaires bien distinctes :



LES AMBITIONS DE L'AXE 1 :

Notre désir ardent de réussite repose sur une ambition collective autour de 3 thématiques majeures.

L'effectivité des droits des personnes accueillies

Voilà à présent plus de 15 ans que la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005 a été promulguée mais contrairement au code de la route ou au code général des impôts, les amendes sont peu nombreuses et rarement appliquées en cas d'entorse à la réglementation !

C'est principalement le secteur médico-social et le mouvement parental qui œuvrent en première ligne pour que cette loi soit appliquée et que chaque personne handicapée soit considérée comme un citoyen à part entière. Dans un monde où les injustices sont massivement présentes, on mesure tout le courage et l'abnégation que cela demande aux personnes handicapées, à leur entourage et aux professionnels.



C'est bien pour cela que le projet associatif doit rappeler haut et fort le principe de la loi handicap et se battre, le mot n'est pas trop faible, pour qu'elle soit appliquée. Si c'est un fondement juridique, ce n'est pas que cela, mais aussi et surtout, le témoignage qu'un monde qui discrimine, qui trie ses citoyens n'est pas si loin dans notre histoire mondiale.

Nous avons choisi quelques thèmes particuliers qui nous paraissent devoir faire l'objet de toute notre attention.

LES AMBITIONS DE L'AXE 1 :

Répondre aux politiques de santé publique en matière de handicap

Notre association est financée par l'argent public et même si les associations, a fortiori du mouvement parental ont historiquement pallié les carences des services publics, cela ne lui confère en aucun cas le droit de s'exonérer de répondre aux sollicitations des pouvoirs publics en matière de handicap.

Trop souvent, le volet militant d'une association est mis en avant pour s'opposer aux décisions des autorités de tarification même si notre mission de militant est aussi d'exprimer les besoins des personnes accompagnées et de souligner que ces besoins ne sont pas suffisamment pris en compte.

La Ligue Havraise se situe sans ambiguïté comme un partenaire de premier plan sur le territoire qui est le sien pour répondre aux politiques publiques de santé en matière de handicap. **C'est en travaillant étroitement avec l'Agence Régionale de Santé et le Département de Seine-Maritime notamment que nous pourrons exercer au mieux notre devoir de militant.**

Sans une relation de confiance, nous resterons dans un rapport de force qui se fera toujours au détriment des personnes handicapées. Les professionnels les plus pertinents pour évaluer les politiques relatives au handicap sont au sein de notre association et notre devoir est **d'apporter aux autorités publiques les informations les plus fiables qui puissent être pour leur permettre d'organiser les schémas de santé publique à l'échelle de leurs responsabilités.**

Le «juste accompagnement»

Passer d'une logique de protection à une logique d'inclusion se présente presque comme un paradoxe. Pendant des années on a demandé aux professionnels de protéger les personnes vulnérables d'une société qui leur refusait l'accès ; que ce soit au sein de l'école, dans les lieux culturels et sportifs ou dans l'univers du travail.

Gérer les paradoxes n'est pas simple et demande d'évidence un effort de tous. A commencer par les personnes handicapées elles-mêmes enfants ou adultes qui ont pu vivre des expériences quelques fois traumatisantes et qu'il va falloir accompagner vers un retour dans un monde qui ne fait pas de cadeaux. **Ensuite nous devons, nous parents, aider les professionnels à ne pas ressentir de culpabilité dans la transformation de leurs pratiques professionnelles mais au contraire à en promouvoir le bien fondé.**

Et cela passe par un « juste accompagnement » : faire ce qu'il faut mais sans en faire trop, travailler pour permettre à la personne accompagnée d'accéder à une vie citoyenne plutôt que de tenter de rendre heureux un être qui vit une grande partie de sa vie isolé du monde extérieur.

Notre association croit cette évolution possible et a la volonté de s'inscrire dans un accompagnement qui fait confiance à l'autre.

LES ACTIONS MAJEURES DE L'AXE 1 :

Les actions majeures font l'objet d'une attention particulière de la gouvernance car elles sont emblématiques du projet associatif. Elles s'appuient notamment sur les 3 ambitions et se déclinent sur l'ensemble de l'axe 1.

Vie affective et sexuelle

Cette première action du projet associatif figurait déjà en objectif principal du précédent projet. Cette dimension si personnelle chez chacun mais tellement importante pour vivre heureux doit être systématiquement portée à la table des matières de chaque projet d'établissement et de service. Le dossier personnel comprendra une information qui devra permettre d'organiser au mieux les conditions d'une vie affective, de l'organisation de l'intimité et le cas échéant des modalités d'exercice de la sexualité.

« La considération de la personne accompagnée, comme personne citoyenne à part entière ne donne aux accompagnants ni le droit d'interdire ni celui de permettre mais plutôt celui d'accompagner dans le respect des droits de la personne. »

Une charte déontologique sera élaborée et insérée dans chaque projet d'établissement et chaque livret d'accueil.

La parentalité

L'exercice de la parentalité comporte une double difficulté dans l'univers du handicap. A la fois il faut se préoccuper de l'origine du handicap et s'il comporte une dimension génétique, pouvoir exercer une information et un accompagnement le plus abouti possible auprès du ou des parents concernés.

La seconde dimension est relative à l'accompagnement de l'enfant par des parents qui bénéficient eux-mêmes d'un accompagnement socio-éducatif.

« Dans tous les cas de figure, être en situation de handicap et devenir parent exigera des professionnels une présence pluridisciplinaire et un travail de partenariat de l'ensemble des services compétents (médecin, ASE, médiations etc.) afin de faire de cet événement heureux un véritable bonheur et non une source de difficultés insurmontables. »

LES ACTIONS MAJEURES DE L'AXE 1 :

La vie sociale et l'inclusion

*Voici certainement l'action la plus évidente.
Qui pourrait vivre sans vie sociale ?*

Mais c'est peut-être le plus compliqué à atteindre car il s'agit tout simplement de rendre ordinaires des citoyens qui au propre comme au figuré sont extraordinaires. La vie sociale sera d'abord organisée à partir du lieu de vie et de ce qui est accessible dans un périmètre à la portée de la personne. Tout sera fait pour que les lieux de vie sociale qui existent sur le territoire puissent accueillir les personnes handicapées. **Nous devons accompagner le changement de regard des citoyens sur le handicap en mettant nos compétences à disposition pour faciliter l'accueil des personnes handicapées dans les lieux de la cité y compris en ouvrant le fonctionnement de nos établissements pour le permettre au mieux.**

Naturellement, les différentes formes de handicap et les différentes expressions de ceux-ci exigeront beaucoup de nous pour assurer la compatibilité des destins. **Mais dans un monde qui fonctionne par une somme de normes, plus que jamais la vie sociale constitue un enjeu anthropologique majeur pour notre société.** Sommes-nous oui ou non en capacité de vivre nos différences dans un lieu commun ou n'avons-nous fait que de petits pas en avant depuis le début du XIX^{ème} siècle et la création des grands asiles départementaux ?

Il faudra d'emblée adapter notre langage et le choix du vocabulaire. **Communiquer c'est transmettre et pour s'assurer que le message est bien passé, c'est bien le destinataire qui en assure la validité.** Si la méthode du « facile à lire et à comprendre » s'est imposée, elle n'est pas la seule et des efforts conséquents devront être réalisés sur les 5 prochaines années pour rendre nos lieux, nos informations mais aussi toutes celles qui sont portées à la connaissance des personnes accueillies de pouvoir les comprendre. Notamment par la traduction en images et par l'utilisation de pictogrammes le plus souvent possible. Enfin pour celles et ceux qui n'ont pas accès à la lecture, il faut offrir systématiquement la possibilité de l'écoute.

Information & communication

La Ligue Havraise a mis en place plusieurs moyens de communication, internes et externes, afin d'apporter au plus grand nombre une lecture concise des informations concernant ses établissements et services.

Communication interne :

- Newsletter interne : un envoi chaque mois.

Communication externe :

- Newsletter externe : un envoi tous les 2 mois ;
- Développement des partenariats avec les médias : nous avons des contacts privilégiés avec 4 médias (presse écrite et radio) ;
- Développement des réseaux sociaux : Facebook, Twitter, LinkedIn et Instagram ;
- Déploiement des vidéos Makidoo : application sur téléphone pour simplifier et automatiser le montage de vidéos ;
- Nouvelles campagnes de dons et cotisations ;
- Créations de goodies : distribuer des sacs (kraft - pas de plastique) aux commerçants pour nous faire connaître largement de la population ;
- Réalisation des Couleurs de Ligue : 2 exemplaires par an.

Quelques projets qui verront le jour prochainement :

- Forum de la Ligue Havraise : grand moment de convivialité entre résidents, usagers et professionnels ;
- « La Ligue a un incroyable talent » : organiser des reportages dans les établissements et services pour mettre en avant les talents de la Ligue Havraise (professionnels et résidents confondus) ;
- La sortie moto : matinée de partage entre motards, résidents et professionnels ;
- Sensibilisation des acteurs locaux ;
- Mise en contact avec les réseaux d'entrepreneurs ;
- Participation au LH Forum ;
- Arrondi en caisse : idée originale qui permet de faire un micro-don à des associations de manière simple et indolore dans les actes de la vie courante.



**AXE 2:
L'ANIMATION TERRITORIALE**



Cet axe constitue une nouveauté dans le projet associatif car il ne concerne plus exclusivement la gestion des établissements et services médico-sociaux.

« Il repose principalement sur la prise de conscience du rôle de l'association sur son territoire et de son impact sociétal. »

La Ligue Havraise est un acteur économique et social de premier plan.

Le développement de cet axe, dont certains composants existent au sein de l'association depuis plusieurs années, **repose sur la même vision, la même mission et des valeurs identiques que le reste des activités de l'association.**



Le passage progressif de nos structures vers la prise en compte des parcours se fait à travers le prisme de la responsabilité sociétale de l'organisation. Il imposera l'hybridation des ressources financières afin de pouvoir assurer la continuité des projets et notre ambition collective.

Il repose sur plusieurs leviers :

- **Le fonds de dotation** qui disposera de son propre projet de développement au cours de l'année 2022, appelé à permettre la gestion patrimoniale notamment au bénéfice de l'habitat inclusif.
- **La holding VAUBAN**, elle gère à ce jour 3 entreprises adaptées et est appelée à continuer son développement et jouer pleinement son rôle essentiel dans les parcours d'emplois adaptés.
- **L'association Piân'Piâne** qui prodigue de nombreuses prestations par la médiation animale à l'attention de l'ensemble du public qu'il soit handicapé ou non.
- Séculaire sur la ville du Havre, acteur de premier plan pour l'accueil des enfants, **l'association Saint Thomas d'Aquin** a depuis longtemps adapté ses prestations pour le public handicapé.

VII • DES RESSOURCES À DISPOSITION

L'AUTO REPRÉSENTATIVITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES

Dès la publication de la loi de 2002, la Ligue Havraise a mis en place les Conseils à la Vie Sociale qui se réunissent régulièrement. L'association sera vigilante pour que la Présidence des CVS des établissements d'adultes soit bien assurée par les personnes accompagnées elles-mêmes et que tous les moyens d'aide nécessaires à leur mission soient mis à leur disposition (secrétariat, FALC, personnel éducatif).

Dès la fin de l'année 2018, la Ligue Havraise a soutenu la création de la Délégation Havraise de "Nous aussi" et a signé avec elle une convention précisant les moyens mis à disposition pour que cette délégation puisse mener à bien ses objectifs de solidarité et d'autodétermination.

L'autodétermination impose de pouvoir communiquer efficacement entre personnes en situation de handicap et valides. Le langage Facile à Lire et à Comprendre est un des outils qui favorise cette compréhension mutuelle. La Ligue Havraise organisera et financera les formations nécessaires pour que les personnes accompagnées et les professionnels puissent maîtriser ce langage et le développer sur l'agglomération.

« L'association veillera ainsi à ce que l'expression des personnes en situation de handicap soit favorisée et que leurs demandes soient prises en compte. »

Bénéficier d'actions de formation notamment au bénéfice des parents pour qu'ils puissent accéder à la réflexion, aux techniques ou aux matériels pratiqués et utilisés par les professionnels et associer les personnes accueillies dans la réflexion stratégique sur les projets d'établissement et de service. « Aidez-moi à vous aider » plutôt que « faites-vous aider ».

La participation des personnes accueillies dans les instances de gouvernance

—

Dès le début de l'année 2021, le conseil d'administration a travaillé aux modalités d'accueil des personnes accueillies au sein du conseil d'administration et à leur participation dans toutes les instances de réflexion et de décision de l'association.



Développer les conseils de la vie sociale

—

Tous les établissements disposent de conseil de la vie sociale tel que stipulé à l'article L311-6 du code de l'action sociale et des familles. Ces instances doivent être complétées dès l'entrée en vigueur de notre nouveau projet associatif par des modes d'expression dans les services.

Il faut rappeler que le cadre réglementaire du CPOM prévoit d'associer les conseils de la vie sociale à son déploiement or tous les services sont concernés par le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens. Les modalités d'associations seront forcément innovantes et adaptées à la spécificité des services concernés. Les nouvelles technologies, comme les réseaux sociaux, devront être explorés afin de développer les conditions de participation des personnes accueillies ou de leurs représentants.

LE RÉFÉRENT

La Ligue Havraise met en place une organisation (un gestionnaire de cas, référent de projet éducatif) qui permet à la personne qui s'adresse à elle de faire le point sur ses besoins, et son projet, les possibilités de réponses en interne ou en externe, et d'être accompagnée jusqu'à la mise en œuvre de ce projet.

Si cette personne est accueillie à la Ligue Havraise, l'association assurera un accompagnement (gestionnaire de parcours) qui fera le point régulièrement et à chaque fois que la personne le demande, sur la conduite de son projet et les aménagements éventuels à mettre en œuvre.

- • • **Dans les modalités de fonctionnement de notre dispositif nous avons différencié deux personnes différentes** : une personne plutôt centrée sur la gestion administrative et logistique du dossier et une autre en charge de coordonner le parcours.

Mais au-delà de ces nécessaires modalités d'accompagnement, **c'est la notion même de référent que le projet associatif souhaite consacrer**. Il s'agit de prendre en compte que le quotidien d'une personne accueillie ainsi que l'importance des relations construites avec les aidants repose sur une interface de première importance : le référent. **Dans certains établissements il peut être la personne la plus importante auprès de la personne handicapée.**

S'il est bien évident qu'un référent ne peut exercer durablement sa fonction au même endroit ; la primauté de la notion de référent exige de prendre des engagements précis auprès de la personne accueillie et de sa famille.

« Ainsi, si un référent devait être amené à changer ou à quitter son affectation, il sera expressément prévu qu'un autre référent puisse être nommé au préalable et présenté tant à la personne accompagnée qu'à sa famille. »

Plusieurs métiers sont en cours de déploiement pour accompagner les parcours. Certains sont totalement nouveaux et d'autres sont encore en cours de construction et doivent trouver leur place dans une nouvelle architecture.

Les professionnels concernés (gestionnaire, coordonnateur, pilote...) doivent assurer la bonne tenue du dossier administratif (intégré au dossier unique informatisé) et du projet personnalisé en complément de la partie soins, le cas échéant.

Son aptitude à la planification permettra aux différents professionnels de coordonner leurs pratiques et de permettre la meilleure utilisation possible des ressources disponibles.

Avec une connaissance de l'ensemble des aspects à traiter, le gestionnaire de cas, par exemple, va venir faire le lien entre tous les intervenants en devenant l'interlocuteur direct de la personne et de sa famille, du médecin traitant, des professionnels intervenant dans l'établissement ou au domicile améliorant ainsi l'accompagnement de la personne.

La notion de référent va ainsi s'enrichir des nouveaux canaux que la conduite des parcours requiert. Que ce soit en établissement ou à domicile, la coordination des accompagnements sociaux, médico-sociaux et sanitaires devient un enjeu essentiel pour promouvoir la qualité de vie des enfants et adultes accompagnés.

« Dans un établissement, le professionnel qui coordonne le parcours est garant de la qualité des partenariats de l'établissement avec les autres prestataires au service de la cohérence de l'accompagnement. »

LA RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES

Etre en situation de handicap ne signifie pas d'être dénué de compétences. Ce sont des milliers de compétences qui existent dans l'univers incroyablement large et riche du handicap. La société n'est pas constituée des seuls lauréats du prix Nobel mais bien de millions de citoyens qui dans l'ombre enrichissent notre terre.

Nous déclarons que chacun, quel que soit son statut, est porteur de compétences fussent-elles restreintes ou limitées, elles sont essentielles à la vie et reposent sur l'expression de nos valeurs. **Personne ne compte plus qu'une autre, certaines compétences sont répandues d'autres sont rares mais aucune ne peut se passer durablement de l'autre.**

LES COMPÉTENCES DES PERSONNES ACCUEILLIES



Il y a bien entendu les compétences attendues, portées par le monde dans lequel nous vivons tel exercer un métier ou un art mais il y a également les compétences exprimées par la situation en elle-même. C'est tout l'enjeu de notre environnement médico-social que de faire en sorte que chacun puisse exprimer ses compétences dans des situations où elles pourront être appréciées. Il

s'agit de favoriser l'estime de soi, la reconnaissance et la prise de confiance pour continuer à avancer. **Certains iront jusqu'à trouver une place dans le monde dit ordinaire et d'autres de simplement acquérir une liberté d'actions qui éloignera la souffrance et permettra l'interaction avec le monde extérieur.**

LES COMPÉTENCES DES FAMILLES ET DES AIDANTS



Il ne fait plus aucun doute même en dehors des associations issues du mouvement parental que les parents et plus largement les aidants doivent occuper une place de premier plan dans l'univers médico-social grâce notamment **aux très importantes compétences acquises jour après jour auprès de leur enfant.** Ces compétences ne remplacent en rien celles des professionnels mais viennent au contraire à enrichir l'accompagnement. A la fois détenteur de

multiples réponses à des situations inopinées, l'aidant familial peut se targuer d'être un sherpa de première ligne, rien n'aurait pu se faire sans lui et l'ascension (si on peut comparer les difficultés rencontrées dans les parcours handicaps) ne se fera qu'avec son aide. **Si sa présence peut sembler naturellement obligatoire avant l'âge de la majorité, elle ne doit pas s'étioler avec le temps mais s'articuler étroitement avec les attentes des personnes et leurs demandes.** Personne ne peut préjuger de l'importance de ce lien sans faire la preuve qu'il s'avérerait nocif à la personne accompagnée. Le principe est « avec » et le « sans » doit constituer une exception temporaire qui mobilisera l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire pour atteindre le « avec ».

LES COMPÉTENCES DES PROFESSIONNELS



La Ligue Havraise a vocation à accueillir dans ses équipes pluridisciplinaires des personnes non professionnelles même si toutes nos équipes sont aujourd'hui constituées de professionnels aguerris diplômés ou en cours de formation. **Si nos métiers reposent essentiellement sur l'humain** et qu'il est impossible de les exercer sans prendre en compte cette dimension qui renvoie aux émotions, nous sommes avant toute chose des professionnels et nous exerçons nos métiers dans ce cadre. Le juste accompagnement que nous prônons invite chacun, professionnel comme bénévole ou aidant, à intervenir dans un cadre précis favorisant l'épanouissement des personnes accueillies. **Nos compétences sont constitutives de plus des 40 métiers qui constituent notre secteur d'activité même si nous revendiquons que nos professionnels doivent tous avoir en plus des compétences d'humanité particulières, on ne travaille pas par hasard dans l'univers du handicap.** La confiance dans ces compétences encourage la performance collective au service de la qualité des prestations et de notre accompagnement.

LES COMPÉTENCES DES BÉNÉVOLES



L'accompagnement peut aussi être assuré, pour des missions précises, par des proches, des bénévoles. **Ainsi l'accompagnement n'est pas seulement à la charge de la collectivité, mais peut aussi être affaire de solidarité.** Ces missions sont définies et doivent respecter une charte définie par le Conseil d'administration.

VIII • L'ORGANISATION

LES ÉTABLISSEMENTS & SERVICES AGRÉÉS

La Ligue Havraise gère à ce jour 25 établissements et services nécessaires à l'accueil et l'épanouissement des personnes présentant une déficience intellectuelle et/ou des troubles psychiques ou des troubles du spectre autistique.

PÔLE ENFANT

IMP L'ESPÉRANCE	IMPRO LA RENAISSANCE
EEAP LES MYOSOTIS	2 SESSAD DÉFICIENCE INTELLECTUEL & AUTISME
IME L'ARBRE À PAPILLONS	Unité d'enseignement maternelle pour enfants autistes

PÔLE ADULTE

MAS LE MANOIR	MAS LES CONSTELLATIONS
FAM LE PERREY	CAJ LE PERREY
FAM LA SALAMANDRE	CAJ LA SALAMANDRE
SAMSAH	Accueil de jour en maison d'accueil spécialisée
SAVS	
Foyer d'hébergement EDMOND DEBRAIZE	

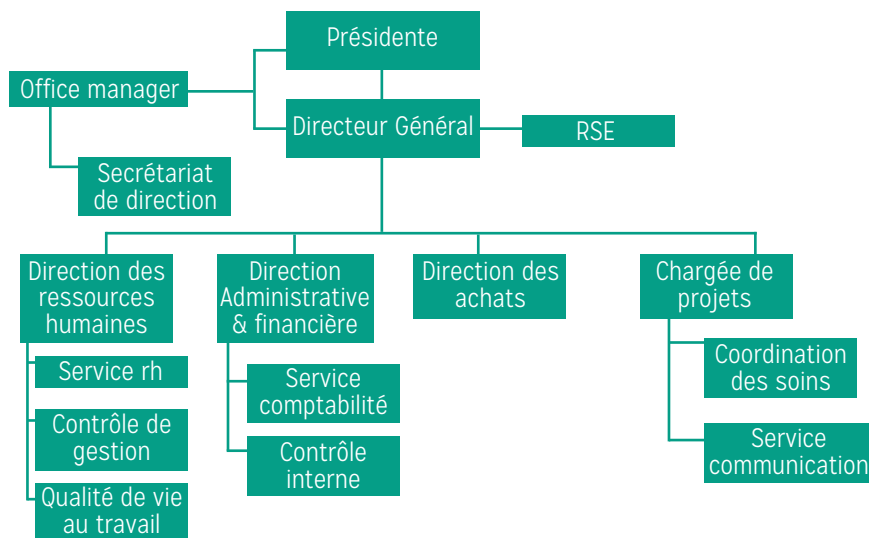
PÔLE TRAVAIL

ESAT LA LÉZARDE	ESAT PORTE OCÉANE
CAP EMPLOI	EFEIHA
ENTREPRISE ADAPTÉE VAUBAN INDUSTRIE	ENTREPRISE ADAPTÉE VAUBAN ENVIRONNEMENT
ENTREPRISE ADAPTÉE WEEE VAUBAN	

LE SIÈGE SOCIAL

Le siège social de la Ligue Havraise est composé de plusieurs services administratifs (ressources humaines, comptabilité, secrétariat de direction, etc.) ayant un rôle de support aux établissements et services de l'association.

ORGANIGRAMME DU SIÈGE



L'ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE

Plusieurs instances composent la Ligue Havraise :

- **L'Assemblée Générale** : est l'organe souverain de l'association. Elle se réunit une fois par an. Le rapport d'activités et les comptes entre autres y sont présentés.
- **Le Conseil d'Administration** : est l'organe décisionnaire de l'association. Son domaine d'action est l'administration et la gestion courante de l'association.
- **Le Bureau et ses membres** : est l'organe exécutif. Il est composé de :
 - Président
 - Vice-Président
 - Trésorier
 - Secrétaire
 - La Direction Générale : est l'organe qui dirige de l'association.

IX • LES OBJECTIFS DU PROJET ASSOCIATIF

LA VISION


- Promouvoir le mouvement parental & sa légitimité ;
- Accompagner constamment l'évolution de notre identité.

LA RSO





- Élaborer et conforter la responsabilité sociale & environnementale de l'association ;
- Pratiquer des achats responsables ;
- Concourir à la protection de l'environnement ;
- Participer à la création de richesses sur le territoire.

L'ACCOMPAGNEMENT DES PSH

- Faire du parcours le processus maître de nos organisations et remplacer la logique institutionnelle à la fin du CPOM ;
- Valoriser de manière permanente la triple expertise ;
- Déployer le DOPP (dispositif d'optimisation du parcours de la personne).
- Tous les ESMS de la Ligue Havraise doivent être inscrits en logique de parcours & les parcours doivent être inscrits dans les projets personnalisés ;
-  • Témoigner au sein des rapports d'activités & des projets d'établissements du juste accompagnement ;
- Assurer l'effectivité des droits des personnes accueillies ;
- Assurer l'effectivité de 100% des projets personnalisés ;
- Insérer un volet sur la VAIS (vie affective, intime & sexuelle) dans tous les projets personnalisés ;
- S'assurer que pour toutes celles & ceux qui en ont le discernement la question de la parentalité est abordée à la suite de la VAIS ;
- Insérer un volet inclusif dans tous les projets personnalisés ;

- Valoriser les compétences des personnes accompagnées ;
- Promouvoir la santé de tous.

ANIMATION TERRITORIALE

-  • Témoigner constamment notre engagement solidaire en apportant aide ou assistance ;
-  • Témoigner d'actions solidaires sur le territoire ;
 - Décrire toutes les innovations qui existent & qui sont développées au cours de l'année écoulée ;
 - Concrétiser des partenariats.

STRATÉGIE

- Assurer dans tous les ESMS une simplification des objectifs, une fusion des plans d'actions ;
- Déployer tous les projets à travers la planification ;
- S'assurer que tous les plans d'actions reposent sur la subsidiarité ;
- Préciser et détailler la notion de référent dans les projets d'établissements (toute personne & toute famille doit savoir qui est le référent).

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

- Respecter les objectifs du CPOM ;

DÉMARCHE PARTICIPATIVE

- S'assurer que tous nos services aient mis en place une instance de dialogue ;
- Développer le mouvement «NOUS AUSSI», instance de représentation & d'animation de l'auto représentativité ;
- Impliquer les personnes accompagnées et les familles dans les projets d'établissement ;
- Accueillir des personnes accompagnées au sein du Conseil d'Administration.

X • CONCLUSION

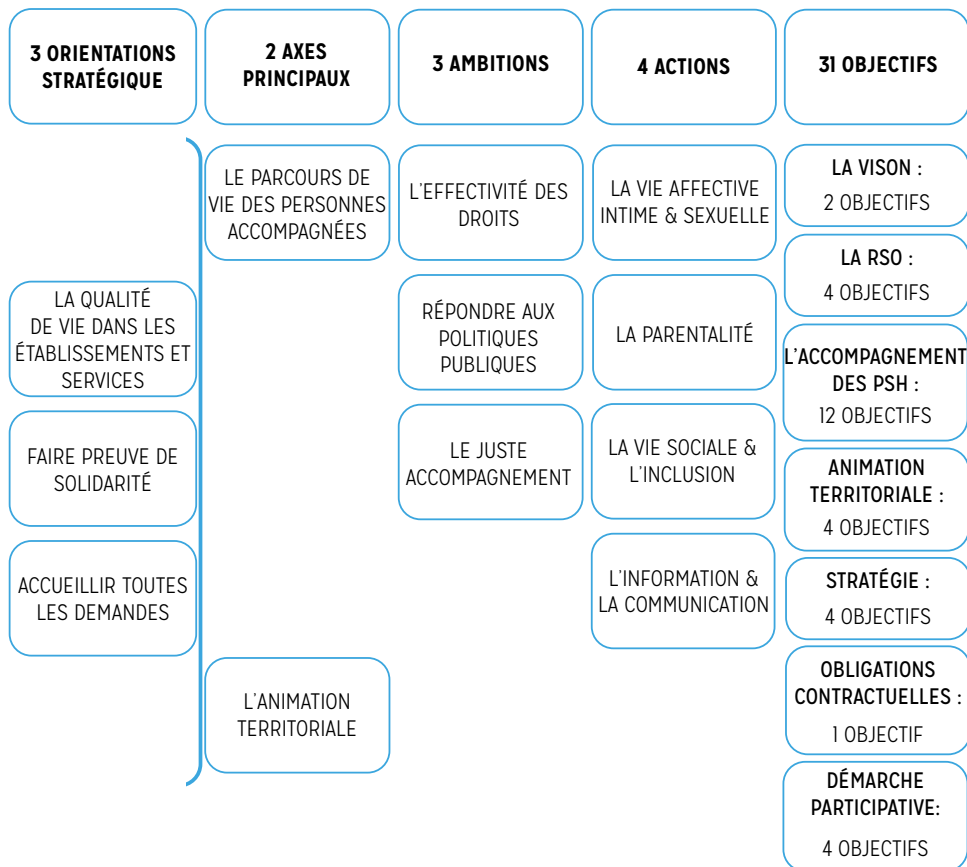
« Depuis sa création, il y a plus de 60 ans, la Ligue Havraise s'adapte aux besoins des personnes handicapées et de leurs familles. »

Devant le manque total de solutions, elle crée d'abord des établissements pour accueillir les enfants puis des solutions pour les adultes pour le logement, le travail, les loisirs... Elle invente ensuite des services pour accompagner les personnes chez elles. Centrée, au départ, sur le handicap mental, l'association s'ouvre depuis quelques années à d'autres handicaps comme le handicap psychique, l'autisme, le polyhandicap...

Tous ensemble, personnes handicapées, familles, professionnels, bénévoles, nous réussirons ce nouveau défi.

« Pour répondre au besoin actuel de notre société, la Ligue doit maintenant encore évoluer et ouvrir plus largement ses portes aux personnes en situation de handicap qui sont encore sans solution mais aussi diversifier ses propositions de soutien pour accompagner les personnes qui souhaitent développer leur autonomie et vivre dans une inclusion plus importante au sein de la cité, et faire valoir leurs droits de citoyens, de personnes humaines à part entière. »

XI • SYNOPTIQUE DU PROJET ASSOCIATIF





LA LIGUE HAVRAISE EST ADHÉRENTE DE



Retrouvez le projet associatif de la Ligue Havraise sur liguehavraise.fr

Projet associatif 2021-2025 | Siège Administratif, 75 rue Emile Zola - 766006 Le Havre - Tél. : 02 35 42 49 95 | Site internet : liguehavraise.fr | Pour joindre la rédaction : siege@liguehavraise.com | Directrice de la publication : Virginie LE CLERC | Comité de rédaction : Virginie LE CLERC, Michel CAPPE, Stéphanie MARTIN, Valérie CHARPENTIER, Christiane PIT | Conception et réalisation graphique : Laura PELLERIN | ISSN : 2777-581x